

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

| | | |
|---------------------|--------------------|-------------|
| Un an, Saumur. . . | 18 fr. » c. Poste. | 24 fr. » c. |
| Six mois, — . . . | 10 — — | 13 — — |
| Trois mois, — . . . | 5 25 — | 7 50 — |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

| |
|---------------------------------------|
| 3 heures 09 minutes du matin, Poste. |
| 6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn. |
| 9 — 02 — Omnibus-Mixte. |
| 1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte. |
| 4 — 13 — Express. |
| 7 — 22 — Omnibus-Mixte. |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

| |
|--------------------------------------|
| 3 heures 03 minutes du matin, Mixte. |
| 8 — 20 — Omnibus-Mixte. |
| 9 — 50 — Express. |
| 12 — 38 — Omnibus-Mixte. |
| 4 — 44 — soir, Omnibus. |
| 10 — 30 — Poste. |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| Dans les annonces | 20 c. la ligne. |
| Dans les réclames | 30 — |
| Dans les faits divers | 50 — |
| Dans toute autre partie du journal. | 75 — |

RÉSERVES SONT FAITES : Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le *Mémorial diplomatique* donne le résumé suivant de la circulaire que M. le duc de Gramont vient d'adresser aux représentants de la France à l'étranger, à l'effet de présenter l'attitude prise par la cour des Tuileries à l'égard de la candidature du prince de Hohenzollern :

Après avoir établi le droit incontestable acquis à tout peuple indépendant de se donner le souverain qui convient le mieux à ses intérêts, la circulaire rappelle l'extrême réserve que la France impériale a observée en présence des événements accomplis au-delà des Pyrénées depuis la révolution de septembre, réserve qui témoigne de son respect pour l'indépendance nationale de l'Espagne.

Mais les conditions dans lesquelles se présente la candidature du prince Léopold de Hohenzollern ne sauraient être considérées comme l'expression sincère de la volonté espagnole. Les négociations relatives à cette candidature ont été conduites de manière à lui imposer, pour ainsi dire, par surprise le nouveau roi. Les cabinets sont donc fondés à se préoccuper de l'arrière-pensée que recèle la candidature d'un prince appartenant à une dynastie étrangère, dont l'esprit envahisseur ne peut que faire naître des appréhensions légitimes pour l'équilibre politique de l'Europe.

La France a toujours eu pour système de ne point se laisser englober par les Etats voisins : c'est la politique suivie depuis François

I^{er}, par Henri IV, Richelieu, Louis XIV et Napoléon I^{er}. Le gouvernement de l'Empereur, s'inspirant de cette politique traditionnelle et nationale, ne peut souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, vienne déranger, au détriment de la France, l'équilibre actuel des forces en Europe.

L'ensemble de ces considérations autorise la France à croire que les cabinets étrangers apprécieront, avec l'esprit d'équité et de justice qui leur est propre, la conduite qui lui est dictée par la sauvegarde de ses intérêts, de sa dignité et de son honneur.

Dans la question Hispano-Prussienne, la France demande deux choses :

Le désaveu, par le roi Guillaume, de la candidature du prince Léopold;

Le retrait de cette candidature.

Plusieurs puissances, et particulièrement l'Angleterre, font de grands efforts pour que cette double satisfaction soit accordée.

On lit dans la *France*, de dimanche :

C'est demain soir ou après demain matin qu'est attendue à Paris la réponse que M. Benedetti est chargé d'obtenir du gouvernement prussien.

Au cas où elle ne serait pas satisfaisante, les mesures nécessaires pour appuyer au besoin par les armes les droits de la France seraient prises sans délai.

Dès à présent, du reste, la vigilance du gouvernement a commencé à pourvoir à cette éventualité.

Si nous sommes bien informés, l'intention

du gouvernement serait, aussitôt le dénouement diplomatique connu, de se présenter devant la Chambre et de lui communiquer l'état de la question, en lui soumettant ses résolutions et les demandes de crédit nécessaires.

Nous ne croyons pas devoir rapporter les mille et un bruits qui circulent et contre lesquels le public doit se tenir en garde.

Nous nous bornerons à mentionner une combinaison qui, en cas de guerre, attribue à M. le maréchal Le Bœuf le rôle de major-général de l'armée, commandée par l'Empereur en personne.

Les maréchaux Bazaine et Mac-Mahon seraient placés à la tête des deux principaux corps d'armée.

M. le général Frossard prendrait le portefeuille de la guerre.

Les avis de Toulon confirment que des mesures de précaution sont prises. L'armement de six vaisseaux-transports sera poussé activement.

Les bruits de préparatifs guerriers, tant sur terre que sur mer, ont pris une force nouvelle depuis vingt-quatre heures.

Nous devons répéter que, tout en prenant les dispositions préliminaires indiquées par les éventualités possibles de la semaine où nous allons entrer, le gouvernement ne s'est point jeté tête baissée dans les mesures qu'on lui prête et n'a rien fait qui puisse avoir une signification ouvertement agressive vis-à-vis de la Prusse.

Il s'occupe de prévoir, pour un cas extrême, tout ce qui serait de nature à rendre plus

rapide la mobilisation de l'armée et les mouvements de la flotte. Mais les ordres émis jusqu'ici n'ont qu'un caractère purement provisoire. C'est en quelque sorte un avis aux forces nationales d'être sur le qui-vive; on irait au-delà de la vérité, en y voyant le signal positif de l'action.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Les feuilles prussiennes affirment, avec une modération de langage à laquelle nous sommes heureux de rendre hommage, que la Prusse est étrangère à la candidature du prince de Hohenzollern.

S'il en était ainsi, il n'y aurait plus de dissentiment entre les cabinets de Paris et de Berlin.

Mais l'affirmation des journaux allemands ne saurait nous suffire : si vraiment la Prusse n'a pas été mêlée aux négociations engagées entre le maréchal Prim et le prince Léopold, elle peut facilement établir sa sincérité en obligeant le prince à revenir sur son acceptation.

On sait que le prince Léopold est placé directement sous l'autorité du roi Guillaume.

La paix de l'Europe est donc aujourd'hui dans les mains de la Prusse.

Cette note, qui résume toute la situation, résume aussi, croyons-nous, la pensée du gouvernement français.

Les articles des journaux de Berlin signalés aujourd'hui par le télégraphe conservent le même ton qu'hier : c'est un mélange d'ironie incrédule, d'étonnement exagéré et de tranquillité de conscience affectée.

La presse prussienne a évidemment pour

PROUILLÉTON.

M. BLANCHARD FILS,

NOUVELLE,

Par M^{me} ANAIS SÉGALAS.

I.

Marcien de Formont eût été l'homme le plus original de toute la terre, si son oncle, le baron Hector de Varneck, n'eût été l'être le plus excentrique des cinq parties du monde.

Tous les deux avaient le cœur sur la main et le salpêtre dans la tête. Ils se regardèrent d'abord avec une certaine surprise, puis s'aperçurent bien vite de leur ressemblance morale.

— Parbleu ! dit l'oncle, voilà un neveu qui me plaît !

— Vive Dieu ! s'écria le neveu, voilà un oncle qui m'enchant !

Ils se prirent l'un pour l'autre d'une sympathie qui n'était, à vrai dire, que de la tendresse pour eux-mêmes, car en s'admirant mutuellement, ils se regardaient au miroir.

Mme de Formont, mère de Marcien, était restée veuve avec trois enfants et une très-petite fortune; le baron de Varneck se chargea de son neveu chéri et l'emmena avec lui dans son vaste et bel hôtel du faubourg Saint-Germain.

Quand ces deux êtres, qui se ressemblaient comme deux gouttes de vif-argent, furent réunis, ils mirent en commun leurs idées chevaleresques, leur enthousiasme pour le bien, leur indignation contre le mal, leur dédain profond de la routine.

Lorsque les penchants mercantiles ou matérialistes qui salissent notre époque et s'y étendent comme des taches d'huile, lorsque quelque calcul mesquin, ou tout simplement quelque sottise ou quelque banalité, les avait froissés dans la journée, ils se retrouvaient le soir avec joie, et pour se préserver d'un refroidissement de l'âme, ils se chauffaient le cœur l'un à l'autre, comme on chauffe ses mains au foyer. Il y eut, il est vrai, plus d'une querelle entre eux : la tête de l'oncle était un baril de poudre, auquel une étincelle faisait faire explosion; la tête du neveu était un volcan toujours prêt à quelque éruption; quand l'oncle brisait un miroir, le neveu cassait la porcelaine de Sèvres; mais un instant après ils s'embrassaient à s'étouffer.

Enfin il y eut entre eux tant de sympathies que l'oncle, en mourant, laissa toute sa fortune à son neveu, en re-

connaissance de cette heureuse communauté de cœur, d'esprit, d'emportement et de porcelaine brisée.

Marcien, dont le père était mort depuis longtemps, venait alors de perdre sa mère. Il lui restait, pour toute consolation, un frère et une sœur. Le frère, qui s'appelait Léonard et avait quelques années de moins que Marcien, lui ressemblait comme le mois de janvier ressemble au mois de juillet; la sœur, la petite Lysie, était une enfant de neuf ans, une petite pensionnaire blonde et rose, vive comme un démon, belle et bonne comme un ange. Léonard et Lysie n'avaient que la petite fortune de leur mère; Marcien était riche, grâce à l'héritage de son oncle.

Léonard, qui était la vulgarité même et adoptait toutes les idées en circulation, fussent-elles sèches, méchantes et égoïstes, accourut auprès de son frère dès que le baron de Varneck fut mort, et trouva Marcien, malade et alité.

— Je venais t'adresser mes félicitations, lui dit Léonard. Tu es malade de joie, cela se comprend... Dès que tu seras remis, tu feras danser la fortune du baron... hein ?... Je t'aiderai à manger notre oncle.

— Malheureux ! s'écria Marcien, qui fut prêt à s'élançer hors du lit.

Léonard recula et fut stupéfait de sa colère.

— Je n'aime pas ces plaisanteries de fossoyeurs en

galelé, reprit Marcien. Oser me féliciter, quand mon oncle vient de mourir !

— Mais cela se fait, dit Léonard.

— Cela se fait dans les vaudevilles et chez les petits crevés. Ah ! tu me trouves bien riche... Eh bien ! moi, je te dis que je suis ruiné; car j'ai perdu la fortune du cœur, l'amitié, l'intimité, la sympathie; ce ne sera pas toi qui me les rendras... Oh ! j'en mourrai de chagrin ! dit-il en sanglotant.

— Mourir de chagrin, parce qu'on a perdu un oncle à héritage ! dit Léonard en haussant les épaules; voilà de ces choses qui ne se font pas.

— Mais tais-toi donc ! s'écria Marcien, nous ne nous comprendrons jamais.

— Oh ! je te comprends, moi ! dit la petite Lysie en pleurant. Est-ce qu'on aime les gens pour ce qu'ils nous donnent !... Quand mon oncle venait me voir, j'aimais mieux ses baisers que ses dragées.

— Chère enfant ! s'écria Marcien; non, je n'ai pas tout perdu, car j'ai ma petite sœur bien-aimée !

II.

Dix ans se sont écoulés. Marcien a près de quarante ans; nous le retrouvons dans le riche hôtel que lui a légué son oncle, et où il habite avec sa sœur Lysie. Dans un petit salon qu'il affectionne, on remarque deux por-

